



Positive innovation

**[Trajectoire de réduction
d'empreinte carbone du
Groupe Talan]**

Engager et réussir sa transformation numérique, accompagner la transition écologique, développer une véritable culture de responsabilités sociales et environnementales sont des défis majeurs pour Talan, nos clients et tous les acteurs qui souhaitent contribuer à la transmission d'une société durable aux générations futures.

Il est de notre responsabilité individuelle et collective de relever ces défis. En tant qu'acteur engagé, le groupe Talan souhaite contribuer à une croissance durable en prenant en compte les différents enjeux environnementaux, tout en préservant nos valeurs et en garantissant une excellence opérationnelle à nos clients.

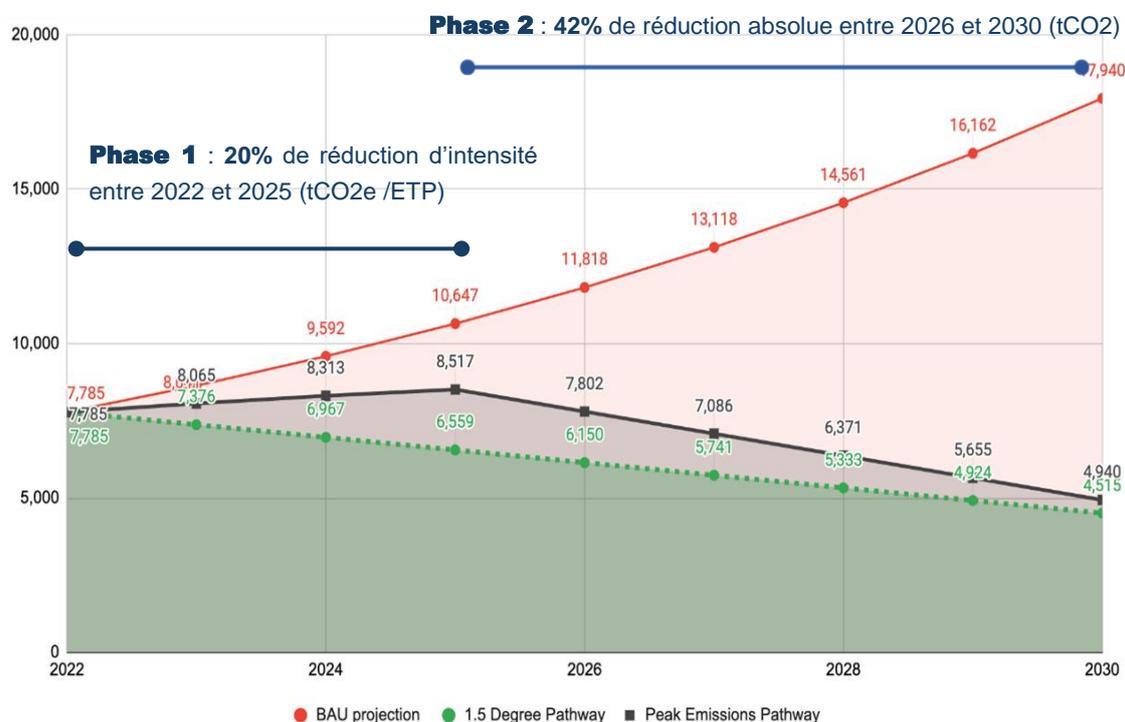
Talan s'est doté d'un Comité de pilotage dédié afin de s'assurer de l'avancement de ce projet Groupe.

Fort de son engagement environnemental, Talan a réalisé en 2023 son bilan carbone complet sur l'année 2022, basé sur la méthodologie de calcul GHG Protocol. Ce bilan carbone porte les 3 Scopes d'émissions et sur un périmètre Groupe (près de 4 000 employés répartis sur 8 pays et 16 sites).

Talan a ainsi pu définir la trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, en s'appuyant sur l'expertise d'un prestataire de services spécialisé. Cette trajectoire de réduction vise une limitation du réchauffement climatique global à 1,5°C (objectif de l'Accord de Paris).

Les objectifs ont été définis en 2 étapes :

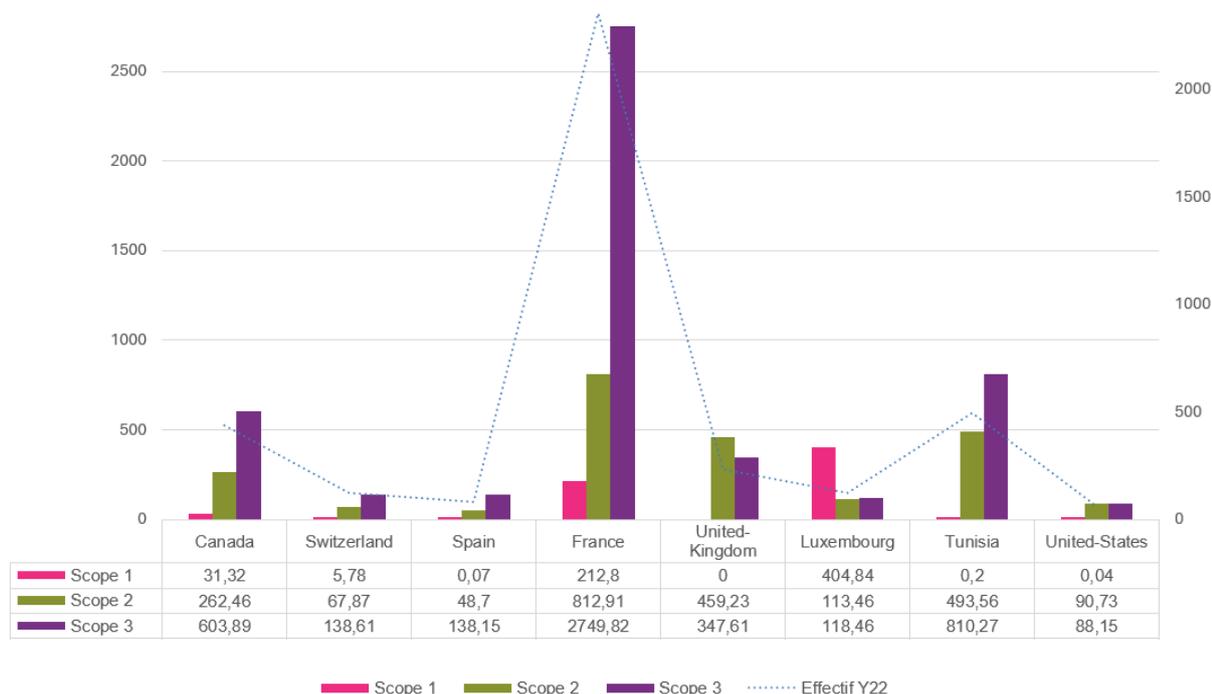
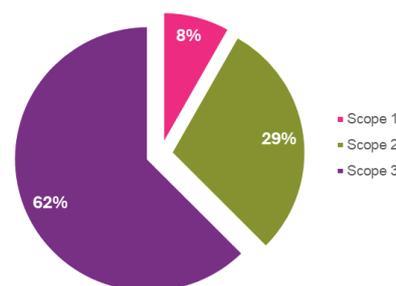
- › Un premier point d'ancrage intermédiaire de 20% de réduction d'intensité par collaborateur d'ici 2025. Il s'agit d'une étape essentielle pour atteindre notre engagement à horizon 2030.
- › Un second objectif de réduction de nos émissions absolues de gaz à effet de serre de 42 % (scopes 1, 2 et 3) d'ici 2030.



Emissions de GES Talan et engagements :

La réalisation de notre bilan carbone nous a permis d'identifier les principales sources d'émissions, notamment sur les scopes 2 et 3.

Le bilan carbone de l'année 2022 porte sur le périmètre Groupe qui représente 3902 collaborateurs répartis sur 8 pays et 16 sites.



Répartition de nos principales émissions :

Mobilité (déplacements domicile-travail, flotte de véhicules de Talan et voyages d'affaires) : 37%

Locaux et bâtiments (énergie, chauffage, climatisation, électricité) : 32 %

Achats (matériel de bureau, mobilier, consommables et achats IT) : 22 %

Notre effort de réduction se concentre donc en priorité sur ces trois principales sources d'émissions :

- L'adaptation de notre politique mobilité Groupe
- L'optimisation de l'utilisation de nos locaux
- Le renforcement de notre politique d'Achats Responsables
- Développement des compétences des collaborateurs

Notre objectif est de poursuivre notre stratégie de décarbonation à l'échelle du Groupe, adaptée au niveau international, en mettant l'accent sur nos principales sources d'émissions.

Talan s'engage à incorporer dans sa démarche les propositions de notre prestataire expert en décarbonation, ainsi que les suggestions émises en interne. Cette approche vise à impliquer toutes nos parties prenantes dans la réduction de nos émissions et les suggestions seront évaluées par nos experts internes et externes.

Pour en savoir plus, consultez le [Rapport 2023 de performance extra-financière du groupe Talan](#).

Retrouvez notre Bilan Carbone BEGES France [sur le site de l'ADEME](#).